



Madame le Maire
à
Monsieur le Président du
Tribunal Administratif de Besançon
30, rue Charles Nodier
25000 BESANÇON

Objet : ARRÊTÉ Enquête Publique
modification du Plan Local d'Urbanisme :

Arbouans le 7 septembre 2016

Monsieur le Président,

Je vous fais parvenir ci-joint l'arrêté concernant l'enquête publique sur le projet de modification du plan local d'Urbanisme, et pour laquelle nous aviez désigné Monsieur Denis GALLET en qualité de commissaire enquêteur.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire
Nathalie HUGEN SCHWARTZ





Madame le Maire
à
Monsieur le Sous-Préfet
BP 247
25204 MONTBELIARD CEDEX

Objet : ARRÊTÉ Enquête Publique
modification du Plan Local d'Urbanisme :

Arbouans le 7 septembre 2016

Monsieur le Sous-préfet,

Je vous fais parvenir ci-joint l'arrêté concernant l'enquête publique sur le projet de modification du plan local d'Urbanisme, et pour laquelle le tribunal Administratif a désigné Monsieur Denis GALLET en qualité de commissaire enquêteur.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sous-préfet, à l'expression de ma considération distinguée.

Nathalie EUGEN-SCHMITT

ARRETE

COMMUNE D'ARBOUANS

OBJET: Enquête Publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARBOUANS

VU le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L 153-41 à L 153-43 et R 153-20;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 22 juin 2016 prescrivant la modification du Plan Local d'Urbanisme;

VU l'ordonnance de M. le Président du Tribunal Administratif en date du 24 août 2016 désignant le Commissaire-Enquêteur;

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 1 juillet 2010, modifié le 18 mars 2011.

ARRETE:

ARTICLE 1

Il sera procédé à une enquête publique sur les dispositions de la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'ARBOUANS

ARTICLE 2

M Denis GALLET, cadre CCI en retraite a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif pour conduire l'enquête publique et Monsieur André CAVANNA, retraité de la fonction publique, a été désigné commissaire enquêteur suppléant.

ARTICLE 3

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la Mairie d'ARBOUANS, pendant 33 jours consécutifs du 26 septembre 2016 au 28 octobre 2016 afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ; le mercredi de 14h à 17h 30 et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire-Enquêteur.

Il est précisé que ce projet n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale, compte-tenu de la nature des modifications apportées.

ARTICLE 4

Le Commissaire-Enquêteur recevra en personne à la Mairie les observations du public les:

- lundi 26 septembre de 9 h à 12 h,
- samedi 8 octobre de 9 h à 12 h,
- mercredi 19 octobre de 15 h à 18 h.
- vendredi 28 octobre de 16 h à 19 h

ARTICLE 5

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le Commissaire-Enquêteur et transmis avec son rapport et ses conclusions motivées au Maire dans un délai d'un mois à compter

de la fin de l'enquête. Une copie du rapport et des conclusions du Commissaire-Enquêteur sera communiquée par le Maire à M. le Sous-préfet de l'Arrondissement de Montbéliard et au Président du Tribunal Administratif.

ARTICLE 6

Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront accessibles au public dès leur remise à la Mairie d'ARBOUANS

ARTICLE 7

Un avis portant les indications comprises dans les articles ci-dessus sera inséré en caractères apparents, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux du département.

Cet avis sera publié dans la commune par voie d'affiches et éventuellement par tous autres procédés. Ces formalités seront justifiées par un certificat du Maire et un exemplaire des journaux qui seront annexés au dossier d'enquête.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Mme Claudie LEBRUN, secrétaire à l'accueil de la mairie d'Arbouans.

ARTICLE 8

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- M. le Commissaire-Enquêteur
- M. le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Montbéliard
- M. le Président du Tribunal Administratif de Besançon

Fait à Arbouans, le 7 septembre 2016





Madame le Maire
à
Monsieur le Directeur
de l'Est Républicain

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli un avis concernant l'ouverture de l'enquête publique pour la modification du Plan Local d'Urbanisme de ma commune.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire insérer cet avis à la rubrique "Annonces Légales" de votre journal diffusé **sur l'ensemble du département**,

- dans votre prochaine édition
- et dans l'une de vos éditions paraissant entre le 26 septembre et le 30 septembre inclus.

La facture relative à ces insertions devra m'être adressée accompagnée d'un exemplaire du journal publiant l'avis.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Arbouans, le 6 septembre 2016

Le Maire

Nathalie HUOTEN-SCHMITT





TEXTE DE L'AVIS

Département du Doubs
COMMUNE D'ARBOUANS
MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
ENQUETE PUBLIQUE

Le Plan Local d'Urbanisme d'ARBOUANS sera soumis à une enquête publique du 26 septembre 2016 au 28 octobre 2016.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations en Mairie tous les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 ; et le mercredi de 14h30 à 17h30

M Denis GALLET, cadre CCI en retraite, désigné Commissaire-Enquêteur, domicilié 23 chemin des grapillottes 25870 CHATILLON LE DUC recevra les observations du public en Mairie les:

- lundi 26 septembre de 9 h à 12 h,
- samedi 8 octobre de 9 h à 12 h,
- mercredi 19 octobre de 15 h à 18 h.
- vendredi 28 octobre de 16 h à 19 h

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire-Enquêteur à la Mairie

Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront accessibles au public dès leur remise à la Mairie d'Arbouans.

Arbouans, le 6 septembre 2016

Le Maire

Nathalie HUGENSCHMITT

in de
u re-
iétés
: avis
EUSY
287700
par
ach,
i les
sentes :
18.
ilité
é en
:
etot,
mer-
tes,
i de
éné-
ons
vant
ndi-
ou
éve-
éra-
res,
ou-
nt à
imi-
ocié-
u à
l'ob-
sion
des
r de
f les
olus-
ions

Cession de parts : toute transmission de parts sociales nécessite l'accord de l'associé unique.

Immatriculation au RCS : la société sera immatriculée au RCS de Montbéliard (25200).

Pour insertion
Guy GREWIS, notaire
758194800

SCP Étienne VUILLAUME
Marie OUDOT
et Jean-Fabien MOGÉ
Notaires associés
11, rue Arthur-Bourdin
25300 Pontarlier

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par M^e MOGÉ, notaire à Pontarlier, le 19 août 2016, il a été constitué une EURL présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CAFÉ DE FRANCE.

Forme : EURL.

Siège social : Pontarlier (25300), 1, rue de Besançon.

Objet social : activité de café, bar, petite restauration et généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser l'exploitation ou le développement.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 5.000 € représentant des apports en numéraire.

Gérants : M. Christophe TARTRY, demeurant à Pontarlier (Doubs), 11 E, rue du Moulin-Parnet pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au RCS de Besançon.

Pour insertion unique
M^e MOGÉ
760317100

Département du Doubs

Commune d'Arbouans

ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification du plan local d'urbanisme

Le plan local d'urbanisme d'Arbouans sera soumis à une enquête publique, du 26 septembre 2016 au 28 octobre 2016.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations en mairie d'ouverture les lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30 ; le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30.

M. Denis GALLET, cadre CCI en retraite, désigné commissaire enquêteur, domicilié 23, chemin des Grapillottes, 25870 Châtillon-le-Duc, recevra les observations du public en mairie les :

- lundi 26 septembre 2016 de 9 h à 12 h ;
- samedi 8 octobre 2016 de 9 h à 12 h ;
- mercredi 19 octobre 2016 de 15 h à 18 h ;
- vendredi 28 octobre 2016 de 16 h à 19 h.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront accessibles au public dès leur remise à la mairie d'Arbouans.

Arbouans, le 6 septembre 2016
Le maire
Nathalie HUGENSCHMITT
760247600

Commune de Malbuisson

ENQUÊTE PUBLIQUE sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté du 30 août 2016, le maire de Malbuisson a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme.

À cet effet, M^{me} Renée VOILLEY, retraitée de l'enseignement, a été désignée par le président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Malbuisson, du 27 septembre 2016 au 8 novembre 2016 inclus, pendant 43 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie :

- le mardi 27 septembre 2016 de 14 h à 17 h ;
- le samedi 15 octobre 2016 de 9 h à 12 h ;
- le samedi 29 octobre 2016 de 9 h à 12 h ;
- le mardi 8 novembre 2016 de 15 h à 18 h.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier, et les observations sur le projet de plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie (aux heures d'ouverture public).

Elles peuvent également être adressées par courrier au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Le maire
Claude LIETTA
759401100

M^e Caroline LEROUX, avocate
104, Grande Rue, 2500 Besançon
Tél. 03.81.65.90.80

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le vendredi 21 octobre 2016 à 10 h au tribunal de grande instance de Besançon, palais de justice, 1, rue Mégevand, salle C.

Commune de Morre (Doubs) : une propriété bâtie et non bâtie cadas-

trée section AC 264, lieu dit « Tournant de la route » pour 8 a 12 ca, 17, rue Parousot, 25660 Morre, une maison d'habitation individuelle d'une surface habitable de 97,02 m² Loi Carrez comprenant :

- rez-de-chaussée : séjour, dégagement, W.-C., salle de bains, 4 chambres ;
- sous-sol complet semi-enterré.

Visite sur place à Morre (Doubs), 17, rue Parousot le vendredi 14 octobre 2016 à 14 h.

Mise à prix : 50.000 €.

Sur poursuites de la S.A. CRÉDIT FONCIER DE FRANCE SA au capital de 1.331.400.718,80 € inscrite au RCS de Paris n° 542 029 848 ayant siège 19, rue des Capucines, 75001 Paris agissant poursuites et diligence de ses représentants légaux en exercice domiciliés pour ce audit siège.

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du tribunal de grande instance de Besançon, palais de justice, 1, rue Mégevand à Besançon ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat au barreau de Besançon.

L'avocat ayant charge
M^e C. LEROUX
760130600

Annonces légales

TRANSMETTEZ VOS FICHIERS D'ANNONCES LÉGALES

AU FORMAT WORD

> Une seule adresse mail :
lerlegales@estrepublikain.fr



Département du Doubs

Commune d'Arbouans

ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification du plan local d'urbanisme

Le plan local d'urbanisme d'Arbouans sera soumis à une enquête publique, du 26 septembre 2016 au 28 octobre 2016.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations en mairie d'ouverture les lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30 ; le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30.

M. Denis GALLET, cadre CCI en retraite, désigné commissaire enquêteur, domicilié 23, chemin des Grapillottes, 25870 Châtillon-le-Duc, recevra les observations du public en mairie les :

- lundi 26 septembre 2016 de 9 h à 12 h ;
- samedi 8 octobre 2016 de 9 h à 12 h ;
- mercredi 19 octobre 2016 de 15 h à 18 h ;
- vendredi 28 octobre 2016 de 16 h à 19 h.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront accessibles au public dès leur remise à la mairie d'Arbouans.

Arbouans, le 6 septembre 2016

Le maire
Nathalie HUGENSCHMITT
760247800

Lisez nos
petites
annonces
classées

Perution - du 28 septembre 2016



Madame le Maire
à
Monsieur le Directeur
de La Terre de Chez Nous
130 Bis rue de Belfort
25000 BESANÇON

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli un avis concernant l'ouverture de l'enquête publique pour la modification du Plan Local d'Urbanisme de ma commune.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire insérer cet avis à la rubrique "Annonces Légales" de votre journal diffusé **sur l'ensemble du département**,

- dans votre prochaine édition
- et dans l'une de vos éditions paraissant entre le 26 septembre et le 30 septembre inclus.

La facture relative à ces insertions devra m'être adressée accompagnée d'un exemplaire du journal publiant l'avis.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Arbouans , le 6 septembre 2016

Le Maire

Nathalie HUGEN-SCHMITT



Parution du 30 septembre 2016

disposition au public des qu'ils seront transmis en mairie.

Le Maire, Claude LIETTA.

**Département du Doubs
COMMUNE D'ARBOUANS**



**MODIFICATION DU PLAN
LOCAL D'URBANISME
ENQUETE PUBLIQUE**

Le Plan Local d'Urbanisme d'ARBOUANS sera soumis à une enquête publique du 26 septembre 2016 au 28 octobre 2016.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations en Mairie tous les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30 et le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30.

M. Denis GALLET, cadre CCI en retraite, désigné Commissaire-Enquêteur, domicilié 23 chemin des grapiillottes 25870 CHATILLON LE DUC recevra les observations du public en Mairie les :

- lundi 26 septembre de 9 h à 12 h,
- samedi 8 octobre de 9 h à 12 h,
- mercredi 19 octobre de 15 h à 18 h,
- vendredi 28 octobre de 16 h à 19 h.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire-Enquêteur à la Mairie.

Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront accessibles au public dès leur remise à la Mairie d'Arbouans.

**Arbouans, le 6 septembre 2016,
Le Maire.**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à BESANCON du 22/09/2016 il a été constitué une société.
Dénomination sociale : ISABELLEHUBER RH

fixé : Route de la Géline - 25270 LEVIER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BESANCON, en annexe au RCS.

Pour avis, le Liquidateur.

RAPALA FRANCE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 8.474.044,28 euros
Siège social : ZI de Bourgogne - Bât. 331
BOURGOGNE (90140)
RCS BELFORT 382 614 402

Lors de l'Assemblée Générale du 1er septembre 2016, l'assemblée générale a pris acte de la démission de ses fonctions de Président de Monsieur Stanislas de CASTELNAU. L'assemblée générale a décidé de nommer en remplacement Monsieur Jean-Philippe NICOLLE, demeurant 12 Rue Louis Pardonnet à MONTBELIARD (25200) Président de la Société pour une durée indéterminée. Monsieur Jean-Philippe NICOLLE n'exercera plus la fonction de Directeur Général de la Société.

Pour avis.

IN EXTENSO

Experts-Comptables - 70200 LURE

Aux termes d'un acte SSP en date à PONTARLIER du 20/09/16, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : SARL à associé unique
Dénomination sociale : AUTO CONTROLE DU DAHON
Siège social : 62 Grande Rue 25530 VERCEL VILLEDIEU LE CAMP
Objet social : Contrôle technique de tous véhicules terrestres à moteur dont le PTAC est < à 3,5 tonnes.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la

Pour avis, le Liquid

EM CONSULTING

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 7 Rue des Artisans
25000 BESANCON
SIREN 751 973 860 RCS BESANCON

Aux termes d'une décision en date du 11 juillet 2016, l'associé en statutant en application de l'article 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, la Gér

FIDAL

17C rue Alain Savary - 25000 BESANCON

LA NEF

SASU au capital de 2 000 €
Siège social : 11 rue Klein
25000 BESANCON

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LA NEF
Forme : société par actions simple unipersonnelle
Capital : 2 000 euros par apports numéraire
Siège social : 11 rue Klein 25000 SANCON
Objet : La location de salles de position, de conférence et aux événements culturels ou festifs, l'organisation d'événements à portée culturelle ou festive. Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.
Durée : 99 ans
Transmission des titres de capital : transmission des titres de capital



Bulletin d'abonnement à retourner à la Terre
130 bis rue de Belfort - BP 939 - 25021 BESANCON cedex - Tél. 03 81 65 52 03

NOM FAIT LE

PRÉNOM SIGNATURE

ADRESSE

.....

CODE POSTAL VILLE

TÉL. PROFESSION

Je choisis la formule suivante : (TVA à 2,10 %)

6 mois d'abonnement (sans cahier agricole) pour 41 € TTC. (26 numéros + 1 petite annonce gr

1 an d'abonnement (sans cahier agricole) pour 76 € TTC. (52 numéros + 2 petites annonces g

1 an d'abonnement + le cahier agricole pour 107 € TTC. (52 numéros + 2 petites annonces gr

2 ans d'abonnement (sans cahier agricole) pour 147 € TTC. (104 numéros + 4 petites annonces grat

1 an d'abonnement étranger pour 113 € TTC. (52 numéros + 2 petites annonces gratuites)

CHATEAU
La société sera immatriculée au RCS de BESANCON.

Pour avis.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société à responsabilité limitée à associé unique.
DENOMINATION : VAM.
SIEGE SOCIAL : 128 Grande Rue - 25000 BESANCON.
CAPITAL : 5 000 euros.
OBJET : Restaurant, Salon de thé.
DUREE : 99 ans.
GERANCE : Sylvain JUMEAUX - 12 rue le pied de roche - 25660 SAGNE
IMMATRICULATION : RCS de BESANCON.

Par acte sous seing privé en date du 06/09/2016, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination : Société Civile Immobilière « SCI BEN & FILS ».
- Forme : Société Civile Immobilière.
- Capital social : 1 000 € soit mille euros divisés en 100 parts sociales de 10 € chacune entièrement souscrites et libérées en numéraire.
- Siège : 2, route d'Offemont à 90300 ELOIE.
- Objet : - l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement, tous immeubles - la vente de tous immeubles et biens et plus généralement, la réalisation de toutes opérations, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, sous réserve que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.
- Durée : 99 ans à compter de dix neuf ans à compter de son immatriculation au RCS de Besancon.
- Gérant : M. Mohammed BENACHIR, 2, route d'Offemont à 90300 ELOIE.
Pour insertion, le Gérant.

et des sociétés de Troyes sous le n° 405 237 082, exploité :
- 10, rue Thomas Edison, 25000 Besancon (INSEE n° 405 237 082 00129)
- 19 rue de Cracovie, ZAE Cap Nord, 21850 Saint-Apollinaire (INSEE n° 405 237 082 00095)

Pour Avis.

LES CLES DU VERGER

SARL au capital de 500 Euros
12 rue des Clarimés - 90350 Evrotz Salbort
012 921 690 RCS Belfort

Par décision de L'AGO en date du 02/09/2016 les Associés ont :
- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, Monsieur MAURIZIO MANNARELLI, pour sa gestion et décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.
Radiation au RCS de Belfort.

SARL AGECO IMMOBILIER

Capital de 1000€
Siège social : 30 rue Voltaire
90000 BELFORT
RCS BELFORT 810 328 872

Par décision du gérant le 26 août 2016, le siège social est transféré au 45 rue du château 90850 ESSERT à compter de cette même date.
Immatriculation au R.C.S de BELFORT
Mathieu GEROME, gérant.

SELARL D'AYOCATS BPS

Me Alexandre SUTTER
19 Chemin de la Combe aux Chiens
BP 10869 - 25025 BESANCON CEDEX

IZO

SARL AU CAPITAL DE 98 440 €
SIEGE SOCIAL : 16 ter rue du Rond Buisson
25220 THISE
SIREN 447 880 287 - RCS BESANCON

En date du 1^{er} septembre 2016, les associés ont décidé de nommer en qualité de Gérant Monsieur Jean-Marie GRILLET demeurant 17 rue de Pontarlier - 25000 BESSANCON et ce à compter du même jour.

Pour avis.

Département du Doubs COMMUNE D'ARBOUANS

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ENQUETE PUBLIQUE

Le Plan Local d'Urbanisme d'ARBOUANS sera soumis à une enquête publique du 26 septembre 2016 au 28

GRILLET demeurant 17 rue de Pontarlier - 25000 BESSANCON et ce à compter du même jour.

Pour avis.

NEXEN AVOCATS

LES BATEAUX DU LAC SAINT POINT

SARL au capital de 7 770 euros
Siège social : 8, Route de Malpas
819 842 899 RCS BESANCON

Aux termes d'une décision en date du 31/05/2016, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 8 Routs de Malpas, 25160 ST POINT LAC au 6, Chemin des Landées, 25160 MALBUISON à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance.

AFC

SAS au capital de 600 000 €
Siège social : 19, rue Xavier MARMIER
25000 Besancon
409 588 522 RCS de Besancon

En date du 30/06/2016, l'associé unique a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Modification au RCS de Besancon.

PEROU ET ASSOCIES AVOCAT

46 avenue René Coty
85180 LE CHATEAU D'OLONNE

SCI AJ

Société Civile Immobilière
Au capital de 200 Euros
Siège Social : LA GENETOUIZE (Venézie)
6 rue de la Roche sur Yon
513 170 993 RCS BELFORT
En cours de transfert au RCS de LA ROCHE SUR YON

AVIS DE MODIFICATIONS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 2 août 2016 a décidé :
- de transférer à LA GENETOUIZE (Venézie) 6 rue de la Roche sur Yon, le siège social précédemment fixé à ARBOUANS (Doubs) 2 rue Sur la Côte. La Société sera désormais immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON
- de prononcer la révocation de Monsieur Jean-Paul CESAR de ses fonctions de co-gérant et de ne pas pourvoir à son remplacement
- d'étendre l'objet social à l'activité de mise à disposition gratuite des biens appartenant à la Société au profit des associés
Pour avis, Maître Bertrand PEROU.

7. SOCIÉTÉS UNIPERSONNELLES

Les associés ont la faculté de prendre connaissance à la coopérative, du projet de fusion, du rapport spécial de révision, des comptes annuels approuvés par les assemblées générales ainsi que des rapports de gestion des trois derniers exercices des sociétés participant à l'opération.

Pour avis, le Président du Conseil d'Administration, Anthony VUEZ.

EQUITIME

SARL au capital de 1 000 Euros
Siège Social : 1 La Noire Combe
25390 FLANGEBOUCHE
RCS BESANCON - B 532 145 059

RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue le 29 Juillet 2016 relative à la transformation en SAS de la société EQUITIME, il convenait de lire que la délibération des associés était intervenue le 1^{er} Janvier 2016 et non le 12 Juillet 2016.

Pour avis, la Présidence.

Société Coopérative Agricole de Fromagerie La FRUITIERE

25370 LES HOPITAUX VIEUX

CONVOCAION - ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE MARDI 27 SEPTEMBRE 2016 A 13H30 SALLE DE REUNION DE LA COOPERATIVE

Ordre du jour :
1. Rapport du conseil d'administration concernant le projet de fusion-absorption avec la société coopérative agricole de fromagerie la Fruitière de Saint Antoine
2. Lecture du rapport spécial de révision
3. Ratification de la convention de fusion avec la société coopérative agricole de fromagerie la Fruitière de Saint Antoine
4. Levée de l'option suivante : Opérations avec les Titres Non Associés
5. Modification de l'Art 281 des statuts : Dénomination
6. Précisions à apporter concernant le siège social : Etablissement secondaire
7. Modification de l'Art 282 des statuts : Circonscription territoriale
8. Modification de l'article 831 des statuts : Apport
9. Modification de l'article 21 de statuts : Composition du Conseil d'Administration
10. Modification de l'Art 2983 des statuts : Plafond des emprunts
11. Désignation de 7 administrateurs de la société coopérative agricole de fromagerie la Fruitière de Saint Antoine proposés à la fonction d'administrateur

LE PRINCE DE LIEVE (MATHIEU) DEMEURANT 17 RUE DE LA CRAIT - 25520 BOUCLANS, pour une durée indéterminée à compter du 02.05.2016.
Mention sera faite au RCS de BESANCON.

Pour avis.

ERRATUM

Dans l'annonce n° 3657 parue le 19 août 2016 concernant la SASU Apello : il fallait lire : « Immatriculation au RCS de Belfort » et non « RCS Besancon ».

SASU ROBERT S.

Société par actions simplifiée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 5 rue Basse 25400 Exincourt
529 165 720 RCS BELFORT

Aux termes d'une décision en date du 01/09/2016, l'associée unique a décidé :

- de transférer le siège social 13, rue Charles Peugeot, 25400 AUDINCOURT au 5 rue Basse 25400 Exincourt à compter du 1^{er} septembre 2016 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS, le Président.

Suivant acte sous seing privé, en date du 05/09/16 il a été constitué la société suivante :

Dénomination : BATTI-COULEURS,
Forme : SASU,
Capital : 500 euros,
Président associé unique : BOUTGUERRA Anice 30 Rue Renaud de Bourgogne - 25200 MONTBELLARD,
Siège social : 2, Impasse de l'ancien Pont 90400 DANJOUTIN,
OBJET SOCIAL : Peinture en bâtiment,
DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS de BELFORT.

EURL AMIR TRANSPORT SERVICES

Au Capital de 10 000 euros
Ancien siège social : 25000 BESANCON
8 rue de l'Observatoire
Nouveau siège social : 25000 BESANCON
28 B rue Francis Clerc

Aux termes d'une délibération en date du 31 août 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de 8 rue de l'Observatoire 25000 BESANCON à 28 B rue Francis Clerc 25000 BESANCON à compter du 1^{er} septembre 2016 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance.

Aux termes d'un acte SSP en date du 07/09/2016 il a été constitué une société dénommée sociale : METHIA CONSULTING

La verance.

Avis est donné de la constitution de la SCI « ANTHOPHILA », société civile immobilière à immatriculer au RCS de BELFORT, au capital de 600 € souscrit en numéraire, avec siège à HERIMONCOURT (25310), 18 rue des Prés, constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation, ayant pour objet l'acquisition, la construction et la gestion de tous biens immobiliers situés en France, et dont les co-gérants sont M. et Mme Serge MIALLET, demeurant à HERIMONCOURT (25310), 18 rue des Prés. Les parts sociales ne sont cessibles qu'avec l'agrément préalable des associés représentant les deux/tiers (2/3) des parts sociales.

LES GERANTS.

SCI DIFLO

Société Civile Immobilière en liquidation
Au capital de 121 959,21 euros
Siège social : 1 RUE PLATON
25410 DANNEMARIE SUR CRETE (Doubs)
420 577 694 RCS BESANCON

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 5 septembre 2016, il résulte que :

- La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 5 septembre 2016 suivi de sa mise en liquidation.

- A été nommé comme liquidateur Monsieur Michel FOURNIER, demeurant à BESANCON (Doubs), 1 Rue Gaspard Gresly, a qui ont été confiés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile de Monsieur Michel FOURNIER à Besançon (Doubs), 1 Rue Gaspard Gresly.

- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Pour avis, le liquidateur.

GIE QUARTUS

Groupement d'Intérêt Economique
Siège : 4, rue Sophie Germain - Temis
25000 BESANCON
RCS BESANCON - B 812 584 566
SIRET 812 584 506 00016 - APE 4110 D

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés qui se sont réunis le 26/04/2014, il a été décidé de fixer la durée du Groupement à cinquante années, et modifié en conséquence les statuts.

Les mentions antérieurement publiées sont modifiées comme suit :

Durée :
Ancienne mention : trente années.
Nouvelle mention : cinquante années à compter du 8 décembre 2015.

Dépôt au Greffe du TC de BESANCON.
Pour avis, le Président.

Partenariat du 09 septembre 2016

Annonces légales

HLC WorldLink

Société à responsabilité limitée
Au capital de 4 000 euros
Siège social : 6 rue de l'Etang - Techn'hom 1
Bâtiment 12 - 90009 BELFORT
RCS BELFORT 538 625 351

Aux termes d'une décision en date du 22 août 2016, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis, la Gérance.

SOCIETE I-PLUS

Sarl au capital de 6,000 €
20 Impasse André Chenier - 90100 BELLE
RCS BELFORT 492.595.128

Aux termes de l'assemblée générale du 8 août 2016, les associés ont décidé de transférer le siège social du 88 rue du 11^e Dragon à JONCHERY (90100) au 21 Impasse André Chenier à BELLE (90100).
L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Au terme de la même assemblée, les associés ont décidé de nommer en tant que gérant à compter du 1^{er} septembre 2016 et pour une durée illimitée, Monsieur Julien NICOD, développeur web, demeurant 9 rue Thiers 25200 Montbéliard, né le 16 septembre 1990 à Montbéliard (25200), de nationalité française.
L'article 7 des statuts est modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Belfort.
Pour avis, le gérant.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé, en date du 01/09/16 il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes
Forme : SARL
Dénomination sociale : SA. PACK TRAVAIL
Siège social : 2 Rue du Moulin - 25320 MONTFERRAND LE CHATEAU.
Capital : 1 000 €
Objet : l'achat, la pose et vente de revêtements de sols et murs ainsi que tous travaux de finitions, placo, peinture, etc.

- L'acquisition de tous immeubles et biens mobiliers ou immobiliers, la gestion, l'aménagement, l'exploitation, la mise en valeur, l'administration, la location ou autrement, desdits biens, sous quelque forme que ce soit.
- L'emprunt, de tous les fonds nécessaires à la réalisation de cet objet.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : Monsieur Bastien SALVI, demeurant 13 rue des Lavaux, 25300 PONTARLIER.
Clauses relatives aux cessions de parts :

dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BESANCON.
La Gérance.

FIDAL

Immeuble L'Astrolabe
79, boulevard de Dunkerque - CS 10437
13235 Marseille cedex 02

AVIS DE LOCATION GÉRANCE

Suivant acte sous seing privé du 01.07.2016, la société B2C, Société par actions simplifiée au capital de 2.150.000 euros, dont le siège social est 3 rue Konrad Adenauer, Parc du Grand Troyes, 10300 Sainte-Savine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes sous le numéro 405 237 082,
a donné en location gérance à la société COMPTOIR DU FREIN, société par actions simplifiée au capital de 243.456 euros, dont le siège social est rue de Bastogne, ZI Nord, 21850 Saint-Apollinaire, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon, sous le numéro D16 950 651, à compter du 01.07.2016 et pour une durée de 12 mois renouvelable, avec faculté de résiliation par le bailleur moyennant un préavis de 3 mois.
Un fonds de commerce dont l'activité est le négoce de matériels et articles de carrosserie y compris optiques et

AVIS DE DEPOT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DES RELEVÉS D'AVANCE DE SALAIRES

ARTICLE L.625-1 DU CODE DE COMMERCE & ARTICLE 120 DU 28 DECEMBRE 2005

L'ensemble des relevés de salaires dans le cadre de la procédure de liquidation judiciaire de : AUGÉ DECOURPAGE SA, 12 Boulevard Kennedy, BP 1017, 25001 BESANCON CEDEX, a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Besancon.
La date de la présente publicité fait courir le délai de forclusion prévu à l'article L.625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le 7 septembre 2016,
Le Mandataire Judiciaire,
Maître Pascal GUIGON.

Société Coopérative Agricole de Fromagerie La FRUITIERE DE SAINT ANTOINE

25370 SAINT ANTOINE

CONVOCACTION - ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE MARDI 27 SEPTEMBRE 2016 A 10 H A LA MAIRIE DE SAINT ANTOINE

Ordre du jour :
1. Lecture du Rapport du Conseil d'Administration concernant le projet de fusion avec la société coopérative agricole de fromagerie la Fruitière des Hôpitaux Vieux
2. Lecture du rapport spécial de révision
3. Ratification de la convention de fusion avec la société coopérative agricole de fromagerie la Fruitière des Hôpitaux Vieux
4. Désignation de 7 administrateurs de la société coopérative agricole de fromagerie la Fruitière de Saint-Antoine
5. Dissolution de la société coopérative agricole de fromagerie la Fruitière de Saint-Antoine au jour de la réalisation

Siège social : 21 rue de la Motte, 25700 Valentigney
Forme : SASU
Capital : 1 500 Euros
Objet social : Le conseil, l'assistance, la formation, la réalisation d'étude de veille, d'analyse dans tous les domaines notamment de la finance, de l'organisation, du management, de la gestion commerciale, administrative ou technique.
Président : Monsieur JEROME Methia demeurant : 21 rue de la motte, 25700 Valentigney, élu pour une durée indéterminée
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Belfort.

MAGS

Société civile immobilière
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 1 Rue du Collège
25900 VALDAHON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à VALDAHON du 1^{er} septembre 2016, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière.
Dénomination sociale : MAGS.
Siège social : 1 Rue du Collège, 25800 VALDAHON.
Objet social : l'achat, l'administration, la gestion, la location ou la sous-location de tous terrains, immeubles ou droits immobiliers à usage d'habitation, professionnel, industriel, commercial ou à usage mixte.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : Monsieur Marc BULTHE, demeurant 1 Rue du Collège 25800 VALDAHON.
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

teurs dans le nouveau conseil d'administration de la société coopérative agricole de fromagerie la Fruitière des Hôpitaux Vieux
12. Désignation de 9 administrateurs de la société coopérative agricole de fromagerie la Fruitière des Hôpitaux Vieux
13. Réalisation des conditions suspensives
14. Désignation d'un mandataire et pouvoirs pour accomplir les formalités.
15. Questions diverses
Les associés ont la faculté de prendre connaissance à la coopérative, du projet de fusion, du rapport spécial de révision, des comptes annuels approuvés par les assemblées générales ainsi que des rapports de gestion des trois derniers exercices des sociétés participant à l'opération.

Pour Avis, le Président du Conseil d'Administration, Philippe GAUDET.

IN EXTENSO

Experts-Comptables - 70200 LURE

Aux termes d'un acte SSP en date à BESANCON du 01/09/16 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : MELUSINE
Siège : 38 Faubourg Rivotte, 25000 BESANCON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1 000 euros
Objet : Création, vente de robes de mariée ou cocktail et costumes de cérémonie. Vente d'accessoires de mariage, prêt à porter féminin et masculin
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des 2/3 des voix.
Président : Sylvie TOURNIER demeurant à BESANCON (25000), 21 Rue Charles Nodier.
Directeur général : Victoria TOURNIER, demeurant à BESANCON (25000), 8 C Rue Paul Bert.
La Société sera immatriculée au RCS de BESANCON.
Pour avis, le Président.

Aux termes d'une AGE du 31.03.2016, les associés de la société SAINTE LABO, société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 2.881.255,67 € ont nommé Joseph Pitlot - 25300 PONTARLIER - en tant que gérant de la Société au Re-



Affichage sur
Panneaux communaux

AVIS

Département du Doubs
COMMUNE D'ARBOUANS
MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
ENQUETE PUBLIQUE

Le Plan Local d'Urbanisme d'ARBOUANS sera soumis à une enquête publique du 26 septembre 2016 au 28 octobre 2016.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations en Mairie tous les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 ; et le mercredi de 14h30 à 17h30

M Denis GALLET, cadre CCI en retraite, désigné Commissaire-Enquêteur, domicilié 23 chemin des grapiottes 25870 CHATILLON LE DUC recevra les observations du public en Mairie les:

- lundi 26 septembre de 9 h à 12 h,
- samedi 8 octobre de 9 h à 12 h,
- mercredi 19 octobre de 15 h à 18 h.
- vendredi 28 octobre de 16 h à 19 h

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire-Enquêteur à la Mairie

Le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront accessibles au public dès leur remise à la Mairie d'Arbouans.

Arbouans, le 6 septembre 2016

Le Maire

Nathalie HUGENSCHMITT



**REVISION DES LISTES ELECTORALES
AVIS AUX ELECTEURS**

Le Préfet a l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport de la Commission départementale de révision des listes électorales, en application de l'article 10 de la loi n° 137 du 10 août 1975 relative aux élections municipales, départementales et régionales.

Vous êtes invité à examiner ce rapport et à faire connaître vos observations, si vous en avez, au Préfet, dans un délai de quinze jours à compter de la date de la présente notification.

POUR LE PREFET, A L'UNITE DES COMMUNES DÉPARTEMENTALES

Le Préfet, M. [Nom], est en fonction pour une durée de [durée].

AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

Le Préfet a l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport de la Commission départementale de révision des listes électorales, en application de l'article 10 de la loi n° 137 du 10 août 1975 relative aux élections municipales, départementales et régionales.

Vous êtes invité à examiner ce rapport et à faire connaître vos observations, si vous en avez, au Préfet, dans un délai de quinze jours à compter de la date de la présente notification.

AVIS

Le Préfet a l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport de la Commission départementale de révision des listes électorales, en application de l'article 10 de la loi n° 137 du 10 août 1975 relative aux élections municipales, départementales et régionales.

Vous êtes invité à examiner ce rapport et à faire connaître vos observations, si vous en avez, au Préfet, dans un délai de quinze jours à compter de la date de la présente notification.



Le Maire,
DÉPARTEMENT DU DOUBS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE D'ARBOUANS

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE DOSSIER DE MODIFICATION DU PLAN LOCAL
D'URBANISME

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Maire de la commune de arbouans
certifie, que l'Arrêté Municipal:n° 2016-17
en date du 07 septembre 2016,
ordonnant l'ouverture d'une enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme a été
publié dans la commune le 7 septembre 2016
et qu'il a été notamment affiché sur tous les panneaux d'affichage habituels de la commune le: 7
septembre 2016

Fait à Arbouans le 7 septembre 2016

Le Maire,



N. HUGENSCHMITT



ENQUÊTE PUBLIQUE

EN SALLE DU CONSEIL MUNICIPALE

Présence du Commissaire Enquêteur

- Le 26 septembre de 9h à 12h
- Le 8 octobre de 9h à 12h
- Le 19 octobre de 15h à 18h
- Le 28 octobre de 16h à 19h

En dehors de ces dates le dossier est consultable au secrétariat aux horaires d'ouverture de la mairie.

*Distribuer dans les boîtes aux lettres
des adresses voisines.*

► **Actualité**

Projet SED : place à l'enquête publique

Le projet d'aménagement de la zone des Ramblas, toujours au stade des études, continue d'avancer. En ce mois de septembre, il va atteindre un « passage obligé », celui de l'enquête publique qui se déroulera du 26 septembre au 28 octobre 2016.

Aussi, M. Gallet, désigné commissaire-enquêteur, tiendra des permanences en Mairie (salle du Conseil municipal) aux dates suivantes :

- le lundi 26 septembre de 9h à 12h
- le samedi 8 octobre de 9h à 12h,
- le mercredi 19 octobre de 15h à 18h,
- le vendredi 28 octobre de 16h à 19h.

Au cours de ces permanences, les habitants auront la possibilité de venir faire part de leurs observations concernant les modifications apportées au Plan Local d'Urbanisme.

En parallèle, les techniciens travaillent sur la finalisation du cahier des charges, notamment la délimitation des parcelles : à ce sujet, les personnes intéressées par l'acquisition d'une parcelle peuvent d'ores et déjà se faire connaître en Mairie. Rappelons que les parcelles seront attribuées en fonction de la date d'enregistrement des demandes (par ordre d'arrivée).

Des informations complémentaires et plus précises sur l'implantation des parcelles seront données en temps utile, au terme de l'étude.

Analyse financière de la commune... suite !

Dans notre précédente *Lettre d'Information*, nous vous avons donné quelques explications à propos du budget communal.

En complément, voici quelques informations financières que le Percepteur a livrées au Conseil municipal lors de sa séance du 27 juillet dernier. En préambule, il s'est excusé de son absence à la réunion publique du 20 juin, sa hiérarchie ne l'autorisant qu'à intervenir dans le cadre du Conseil municipal compte tenu du contexte délétère créé par certains habitants.

Afin d'établir sa synthèse, il est remonté jusqu'en 2008, l'analyse 2015 ne pouvant être sortie de son contexte historique compte tenu des choix politiques des élus en place lors du précédent mandat entre 2008 et 2014. Si les données sont insuffisantes pour remonter encore plus loin dans le passé, il apparaît que la faible capacité d'autofinancement de la commune est bien antérieure à 2008.

Dotation d'Etat 2015

Dans un premier temps, la dotation d'Etat pour 2015 annoncée par le Percepteur avait fait apparaître une baisse de 23.137,00 €, tel avait été également le montant que nous avons communiqué et qui avait été mandaté par la commune. Or, cette baisse n'a finalement été que de 14.704,00 € et la différence a été rendue à la commune en fin d'exercice. Le Percepteur a regretté cette information erronée dans un premier temps.

Dépenses et recettes de fonctionnement

Il a été établi que la commune d'Arbouans fait face à des dépenses de fonctionnement comparables à la moyenne nationale. Cela dit, le déficit de fonctionnement connu en 2015 provient exclusivement du non versement d'une somme de 34.000 € de la Caisse d'Allocations Familiales.

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, la commune génère moins de recettes que la moyenne départementale en raison de taux d'imposition inférieurs à cette moyenne départementale. N'exploitant donc pas son potentiel fiscal, elle se voit alors dans l'obligation de



reverser une somme, chaque année en augmentation, au Fonds de Péréquation Intercommunal (FPIC). Sur les quatre dernières années, cela s'est traduit par un versement de 2.226 € en 2012, 5.276 € en 2013, 7.920 € en 2014 et 10.930 € en 2015.

Taux d'endettement

En ce qui concerne son taux d'endettement, Arbouans se situe bien en-dessous de la moyenne nationale par habitant : la commune possède un endettement de 185 € par habitant, la moyenne nationale s'élevant à 592 €.

D'après le Percepteur, la commune devrait retrouver un équilibre financier en 2019.

Projet SED

Le projet des Ramblas doit s'étaler sur une période de dix ans au minimum et il va générer des recettes pour la commune via la taxe d'habitation et la taxe foncière. Il ne va pas engendrer de charges de fonctionnement supplémentaires, la commune possédant une capacité d'accueil de l'ordre de 1.200 habitants, comme c'était le cas dans les années 90.

Les habitants ont la possibilité de consulter cette analyse financière en Mairie et sur le site internet de la commune.



Le Maire,
à
Monsieur le Président
Du Syndicat Mixte du SCOTT
8 avenue des Alliés
BP 98407
25208 MONTBÉLIARD Cedex

Objet : Projet de modification du PLU, notification aux personnes publiques associées.

Monsieur le Président,

Suite à la délibération motivée du conseil municipal pour l'ouverture à l'urbanisation d'une zone 2AU conformément à l'article L153-38 ;

Conformément à l'article L153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer qu'une enquête publique sur la modification du plan local d'urbanisme de ma commune se déroulera du 26 septembre au 28 octobre 2016.

C'est à ce titre que je vous adresse le dossier de modification de notre PLU sur CD afin que vous me fassiez connaître votre avis.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Arbouans, le 14 octobre 2016


Le Maire,
Nathalie HUGEN-SCHMITT

PJ: un CD Rom



03 81 98 19 40

Le Maire,

à

Monsieur le Président
de la Chambre des Métiers du Doubs
21 r Préfecture,
25000 BESANÇON

Objet : Projet de modification du PLU, notification aux personnes publiques associées.

Monsieur le Président,

Suite à la délibération motivée du conseil municipal pour l'ouverture à l'urbanisation d'une zone 2AU conformément à l'article L153-38 ;

Conformément à l'article L153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer qu'une enquête publique sur la modification du plan local d'urbanisme de ma commune se déroulera du 26 septembre au 28 octobre 2016.

C'est à ce titre que je vous adresse le dossier de modification de notre PLU sur CD afin que vous me fassiez connaître votre avis.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Arbouans, le 20 septembre 2016



Nathalie HUGENSCHMITT

PJ: un CD Rom



Le Maire,

à

Monsieur le Président

de la Chambre d'Agriculture du Doubs
130 Bis route de Belfort

25000 BESANÇON

Objet : Projet de modification du PLU, notification aux personnes publiques associées.

Monsieur le Président,

Suite à la délibération motivée du conseil municipal pour l'ouverture à l'urbanisation d'une zone 2AU conformément à l'article L153-38 ;

Conformément à l'article L153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer qu'une enquête publique sur la modification du plan local d'urbanisme de ma commune se déroulera du 26 septembre au 28 octobre 2016.

C'est à ce titre que je vous adresse le dossier de modification de notre PLU sur CD afin que vous me fassiez connaître votre avis.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Arbouans, le 20 septembre 2016



Le Maire
Nathalie HUGENSCHEMITT

PJ: un CD Rom



Arbouans, le 20 septembre 2016

Le Maire,
à
Madame la Présidente
du Conseil Régional de Bourgogne
Franche Comté
4 square Castan CS 51857
25031 BESANCON CEDEX

Objet : Projet de modification du PLU, notification aux personnes publiques associées.

Madame la Présidente,

Suite à la délibération motivée du conseil municipal pour l'ouverture à l'urbanisation d'une zone 2AU conformément à l'article L153-38 ;

Conformément à l'article L153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer qu'une enquête publique sur la modification du plan local d'urbanisme de ma commune se déroulera du 26 septembre au 28 octobre 2016.

C'est à ce titre que je vous adresse le dossier de modification de notre PLU sur CD afin que vous me fassiez connaître votre avis.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de ma considération distinguée.

Arbouans, le 20 septembre 2016

Le Maire
Nathalie HUGENY
25 (Doubs)

PJ: un CD Rom



03 81 98 19 40
www.arbouans.fr

Le Maire,

à

Monsieur le Président
de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs
46 av Villarceau,
25000 BESANÇON

Objet : Projet de modification du PLU, notification aux personnes publiques associées.

Monsieur le Président,

Suite à la délibération motivée du conseil municipal pour l'ouverture à l'urbanisation d'une zone 2AU conformément à l'article L153-38 ;

Conformément à l'article L153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer qu'une enquête publique sur la modification du plan local d'urbanisme de ma commune se déroulera du 26 septembre au 28 octobre 2016.

C'est à ce titre que je vous adresse le dossier de modification de notre PLU sur CD afin que vous me fassiez connaître votre avis.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Arbouans, le 20 septembre 2016



PJ: un CD Rom



Le Maire,
à
Madame la Présidente
du Conseil Départemental du Doubs
7 avenue de la Gare d'eau
25000 BESANCON

Objet : Projet de modification du PLU, notification aux personnes publiques associées.

Madame la Présidente,

Suite à la délibération motivée du conseil municipal pour l'ouverture à l'urbanisation d'une zone 2AU conformément à l'article L153-38 ;

Conformément à l'article L153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer qu'une enquête publique sur la modification du plan local d'urbanisme de ma commune se déroulera du 26 septembre au 28 octobre 2016.

C'est à ce titre que je vous adresse le dossier de modification de notre PLU sur CD afin que vous me fassiez connaître votre avis.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de ma considération distinguée.

Arbouans, le 20 septembre 2016



Le Maire
Nathalie HUGENSCHEMITT

PJ: un CD Rom



Le Maire,
à
Monsieur le Président
De Pays de Montbéliard Agglomération
8 avenue des Alliés
BP 98407
25208 MONTBÉLIARD Cedex

Objet : Projet de modification du PLU, notification aux personnes publiques associées.

Monsieur le Président,

Suite à la délibération motivée du conseil municipal pour l'ouverture à l'urbanisation d'une zone 2AU conformément à l'article L153-38 ;

Conformément à l'article L153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer qu'une enquête publique sur la modification du plan local d'urbanisme de ma commune se déroulera du 26 septembre au 28 octobre 2016.

C'est à ce titre que je vous adresse le dossier de modification de notre PLU sur CD afin que vous me fassiez connaître votre avis.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Arbouans, le 20 septembre 2016


Le Maire,
Nathalie HUGENSCHEMITT

PJ: un CD Rom



Le Maire

à

Monsieur le Préfet du Doubs
3 avenue de la Gare d'Eau
25000 BESANÇON

OBJET : Notification de la modification du PLU

Monsieur le Préfet,

Suite à la délibération motivée du conseil municipal pour l'ouverture à l'urbanisation d'une zone 2AU conformément à l'article L153-38 ;

Conformément à l'article L153-40 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer qu'une enquête publique sur la modification du plan local d'urbanisme de ma commune se déroulera du 26 septembre au 28 octobre 2016.

C'est à ce titre que je vous adresse le dossier de modification de notre PLU sur CD afin que vous me fassiez connaître votre avis.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma considération distinguée.

A Arbouans le 20 septembre 2016

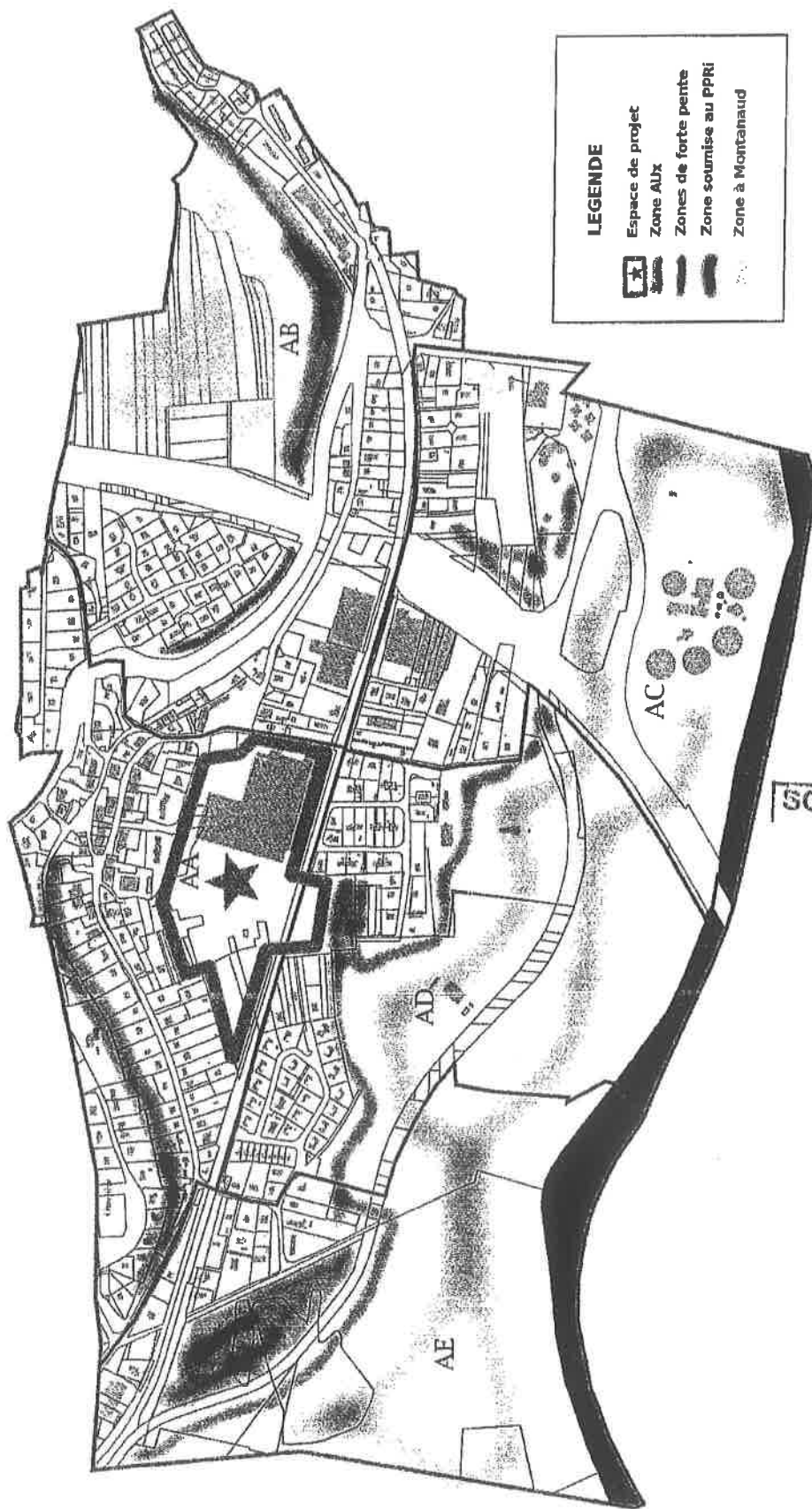

Le Maire
Nathalie HUGENSCHEMITT

PS : un CD Rom du dossier de modification est adressé ce jour aux services de la DDT avec Copie de ce courrier à l'attention de Monsieur Henri

République Française : Mairie d'Arbouans

18 rue du Stade. 25400 Arbouans

Telephone 03 81 98 19 40 Telecopie 03 81 90 47 16 Courriel mairie@arbouans.fr Site www.arbouans.fr



SOUS-PREFECTURE